

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

SEANCE DU 4 JUILLET 2019

**Tarification « Euskal
Pass » Arnaga.**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
24 juin 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-neuf, le quatre juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Patrice Dor à M. Peio Etcheleku, M. Jean-Jacques Lassus à M. Jean-Noël Magis, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

M. Irastorza, adjoint, indique que le projet Euskal Pass est de doter le Pays Basque d'un pass touristique incitant à l'itinérance et à la découverte de l'ensemble du territoire à travers des sites naturels, culturels et patrimoniaux majeurs.

L'Office de Tourisme du Pays Basque met en place ce pass qui sera vendu dans les offices de tourisme. Le prix de la carte inclut l'accès à l'ensemble des sites partenaires.

Deux produits sont déclinés aux tarifs adultes et enfants :

- L'Euskal Pass « week-end » valable 48 h,
 - ✓ Adultes (à partir de 14 ans) : 17 €
 - ✓ Enfants (de 6 à 13 ans) : 12 €
- L'euskal Pass « séjour » valable 14 jours (3 jours d'accès non consécutifs à utiliser sur une période de 14 jours).
 - ✓ Adultes (à partir de 14 ans) : 27 €
 - ✓ Enfants (de 6 à 13 ans) : 18 €

Pour les sites adhérents, l'Office de Tourisme du Pays Basque reverse en fin de mois, le tarif d'entrée pour chaque visiteur venu par ce biais.

Le tarif négocié proposé pour cette réversion est de :

- Adultes (à partir de 14 ans) : 6.00 €
- Enfants (de 6 à 13 ans) : 2.50 €

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE ce tarif de réversion.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Christian DEVÈZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2019